

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 08 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le huit juillet à 09 heures 30, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Dambenoît-lès-Colombe convoqué le vingt-trois juin deux mille vingt-trois, en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur François-Régis GRANDVOINET et de Madame Alicia DAVAL secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 10

Etaient présents : Alain ABERARD, Christophe DUHAUT, Ludovic COTIN, François-Régis GRANDVOINET, Jean-Marie PHILIPPE, Antoine SARMIENTO, Valérie SEYDÉL, Céline COUTURIER, M. Antoine SARMIENTO

Etaient absent : Sylvain NOEL

Absent excusé : Quentin BEY

Absent représenté :

Le quorum est atteint.

### **ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :**

Dévolution des coupes 34, 38 et 39

Renouvellement de la certification PEFC

Décision modificative n°3

### **DELIBERATIONS :**

#### **19-23 Modification sur la dévolution des coupes 34, 38 et 39 :**

Elles étaient destinées à être vendues en vente publiques par adjudications générales en bloc sur pied, mais elles seront vendues en contrat d'approvisionnement. C'est principalement du petit bois et du bois destiné à l'énergie. Les essences : Feuillus durs et tendres pour un volume de 450m<sup>3</sup>.

Adopté à l'unanimité

#### **20-23 Renouvellement certification PEFC :**

La commune adhère au réseau des communes forestières et à la démarche de certification de sa forêt au travers de PEFC Franche-Comté. Renouvellement pour 5 ans.

Adopté à l'unanimité.

#### **21-23 Décision modificative n°3 :**

Un mouvement de crédit doit être réalisé pour le budget assainissement

2315 : -100€

1641 : + 100€

Adopté à l'unanimité